

Aux familles

La Pommeraye, le vendredi 23 avril 2021

Objet : situation face au COVID

Madame, Monsieur,

Dans mon courrier du 16 avril, je vous informais que 3 résidents étaient positifs au test COVID. Cela nous a amené à prendre des mesures radicales difficiles à vivre pour tous. Nous le regrettons et partageons les doutes et questionnements sur le sujet car nous connaissons l'impact du confinement sur la santé physique et psychique des résidents. Je tiens à vous dire que nous avons ressentis de fortes pressions sur le sujet de la part de nos tutelles et n'avons pas eu le choix.

Je peux vous rassurer les résidents qui étaient positifs vont bien.

Mercredi 21 avril, nous avons testé l'ensemble des résidents par test salivaire. Le personnel a été testé sur 2 jours par le même procédé. Tous les résultats sont revenus négatifs, c'est pourquoi nous avons pu lever le confinement dès aujourd'hui et pu réouvrir l'établissement.

Nous sommes soulagés de l'évolution de cette micro-épidémie qui est restée circonscrite. En conséquence, l'établissement n'est donc pas un cluster et ne contribuera pas à l'aggravation de l'épidémie sur le territoire. C'est bien sûr la crainte majeure de nos tutelles et nous pouvons le comprendre, surtout que le variant anglais est très présent sur le territoire.

Pour pouvoir agir vite en cas de contamination (seul moyen d'éviter l'apparition d'un cluster) nous allons mener une politique de dépistage bimensuelle tant auprès des résidents que du personnel. Si cela reste très localisé, nous pourrions alors isoler la seule personne contaminée. Je ne peux que vous encourager à vous faire dépister régulièrement, vacciné ou pas. On parle maintenant d'autotests vendus en pharmacies qui proposent aussi du dépistage ainsi que les laboratoires.

Les mesures barrières s'imposent, plus que jamais, je vous rappelle les consignes :

1. En ce qui concerne les visites

- Elles sont possibles tous les jours sauf le dimanche de 14 à 18 h
- Contrôle et registre à l'entrée

- Mesures barrières inchangées (masque, hygiène des mains, distanciation physique, aération de la chambre)
- Jusqu'à 2*2 visiteurs par jour (attention pas 4 personnes en même temps)
- Les enfants en dessous de 15 ans peuvent venir, les rencontres ont alors lieu dans le jardin.

La possibilité de prendre un repas au salon des familles est remise en place selon les mêmes modalités qu'avant ce confinement, tout comme le goûter.

2. En ce qui concerne les sorties

Les sorties sont possibles en journée, y compris les dimanches et les jours fériés (venir chercher le résident en entrant par le 36 bis rue de la Loire et sonner à la porte du personnel). Il est impératif de nous prévenir au moins 2 jours à l'avance. Nous comptons sur le sérieux de chacun pour que les mesures barrières soient maintenues et notamment la distanciation à table pour tout repas de famille. Il faut savoir que le risque de contamination est majoré pendant la prise des repas en commun. Lorsque vous ramenez votre parent, nous vous demandons de venir à une personne sans enfants ou petits-enfants avec vous.

Attention, pour les résidents non vaccinés, un protocole spécifique est mis en place. Nous vous demandons donc de vous rapprocher de notre service infirmier.

Les visites d'ordre médical sont maintenues, cela élargit les horaires de visite. C'est notre service infirmier qui vous prévient si elles se mettent en place pour votre parent. Nous vous demandons de ne pas être plus de deux personnes dans la chambre lors de votre visite.

Merci à l'avance de bien vouloir transmettre ces informations à vos proches, et n'hésitez pas à leur dire que ce courrier est aussi diffusé sur notre site internet. www.francoisedandigne.fr

Notre équipe reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Brigitte RETAILLEAU
Directrice